le Département du Nord vous transporte

TARIFS AU 01/09/2013

DEMANDE DE TELEDISTRIBUTION DE TITRE(S) DE TRANSPORT SUR UNE CARTE NOMINATIVE RATTACHEE A ARC EN CIEL 2

Renseignez impérativement en lettres capitales, les rubriques suivantes relatives au titulaire de la carte nominative* :

NOM :	**PRENOM :**
Date de naissance : |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|	**N° carte** : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Tél : |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|	**E-mail** : _____@_____

Titre de transport	Cochez la quantité	Tarif unitaire T.T.C.		Utilisation	Mode de règlement
TITRES TOUT PUBLIC					**UN SEUL REGLEMENT PAR CATEGORIE DE TITRE DE TRANSPORT.** ❑ Chèque(s) à l'ordre d'Arc en Ciel 2 ❑ Mandat(s) cash à l'ordre d'Arc en Ciel 2 **N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBREE A VOS COORDONNEES POUR LE RETOUR DE VOTRE RECU DE VENTE**
Le titre de 10 voyages	❑ x 1 ❑ x 2 ❑ x 3 ❑ x 4	**11 €** les 10 voyages (soit 1,10 € le trajet)		2 heures, retour interdit	
L'abonnement mensuel	❑ x 1	**32 €**		Voyages illimités durant 31 jours à compter de la date d'achat	
L'abonnement annuel	❑ x 1	**320 €** au comptant uniquement		Voyages illimités durant 12 mois à compter de la date d'achat(1)	
TITRES JEUNES (réservé aux moins de 26 ans)					
Le titre de 10 voyages Jeune	❑ x 1 ❑ x 2 ❑ x 3 ❑ x 4	**8 €** les 10 voyages jeune (soit 0,80 € le trajet)		2 heures, retour interdit	
L'abonnement mensuel jeune	❑ x 1 ❑ x 2	QF Niveau 1(2)	**10 €**	Voyages illimités durant 31 jours à compter de la date d'achat	
	❑ x 1 ❑ x 2	QF Niveau 2(3)	**13 €**		
	❑ x 1 ❑ x 2	QF Niveau 3(4)	**16 €**		
L'abonnement annuel jeune	❑ x 1	QF Niveau 1(2)	**100 €**	Voyages illimités durant 12 mois à compter de la date d'achat(1)	
	❑ x 1	QF Niveau 2(3)	**130 €**		
	❑ x 1	QF Niveau 3(4)	**160 €**		
TITRE SCOLAIRE (bénéficiaires d'une prise en charge départementale de transport)					
Complément annuel au titre scolaire(5)	❑ x 1	QF Niveau 1(2)	**50 €**	Voyages illimités jusqu'au 31 août de l'année scolaire en cours(1)	
	❑ x 1	QF Niveau 2(3)	**75 €**		
	❑ x 1	QF Niveau 3(4)	**100 €**		
TITRE SOLIDAIRE (titulaires du RSA Socle, de l'ASS, de la CMUC)					
Abonnement mensuel solidaire(6)	❑ x 1 ❑ x 2	**11 €**		Voyages illimités durant 31 jours à compter de la date d'achat	
TITRE INTEGRE TRANSPOLE + ARC EN CIEL					
Trajet intégré(7)	❑ x 1 ❑ x 2 ❑ x 3 ❑ x 4	**2,20 €**		1 h 30, retour interdit	
Semaine intégré(7)	❑ x 1	**19,30 €**		Voyages illimités durant 7 jours(8)	

*La télédistribution est possible uniquement sur une carte nominative.

(1) A l'achat de ce titre, vous bénéficiez gratuitement de 10 voyages supplémentaires pour faire découvrir le réseau aux personnes qui vous accompagnent..

(2) QF Niveau 1 = quotient familial inférieur à 800. Fournir un original d'une attestation récente de paiement délivré par la Caisse d'Allocations Familiales et votre carte Pass Pass nominative pour la mise à jour de votre profil.

(3) QF Niveau 2 = quotient familial supérieur ou égal à 800 et inférieur à 1 050. Fournir un original d'une attestation récente de paiement délivré par la Caisse d'Allocations Familiales et votre carte Pass Pass nominative pour la mise à jour de votre profil.

(4) QF Niveau 3 = quotient familial supérieur ou égal à 1 050.

(5) Ce titre sera uniquement vendu si l'élève a transmis, auprès du Centre de Relation Clientèle Arc en Ciel 2, sa prise en charge de l'année scolaire en cours, accompagnée de son règlement de 12 € à l'ordre d'Arc en Ciel 2.

(6) Fournir tous les 6 mois votre carte Pass Pass nominative pour la mise à jour de votre profil et le justificatif demandé (cf. : www.arcenciel2.fr).

(7) Uniquement autorisé sur les trajets dont l'origine / destination est entre une commune du territoire de la ZIP (cf. : www.arcenciel2.fr) et une commune de LMCU (cf. : www.arcenciel2.fr)

(8) Date de début définie à lors de la vente.

Arc en Ciel 2 - 156, rue Léon Jouhaux - CS 20135 - 59447 WASQUEHAL Cedex - Tel : 03 20 89 30 30 - Fax : 03 28 33 41 72
Site internet : www.arcenciel2.fr - Email : contact@arcenciel2.fr - Facebook : www.facebook.com/reseauarcenciel2
Le réseau départemental de transport dans le périmètre n°2 est exploité par le groupement dont le mandataire est la société SAS Mariot-Gamelin - rue de la paix - BP 52 - 59496 SALOME